

COMMUNIQUE DE PRESSE

Orléans, le 18/11/25

Lait et Fruits à l'école : une initiative pour promouvoir une alimentation saine et durable

Le programme européen « Lait et fruits à l'école » soutient la distribution de fruits et légumes ainsi que de lait et de produits laitiers aux enfants, dans les établissements scolaires, de la maternelle au lycée.

Le programme a pour objectif d'encourager les enfants à adopter des comportements alimentaires sains dès leur plus jeune âge. Il participe à mieux faire connaître les filières et les produits agricoles et agroalimentaires, en particulier ceux sous signes d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO).

Depuis 2023 et la mise en place d'un programme pilote co-animé par les services de l'État (direction régionale de l'alimentation, l'agriculture et de la forêt) et le conseil régional dans les lycées de la région, de plus en plus d'établissements scolaires du Centre-Val de Loire s'inscrivent dans ce dispositif. Sur l'année scolaire 2024-2025, 405 établissements étaient inscrits dans le programme, soit 153 de plus que l'année précédente, permettant de toucher 274 503 élèves de la maternelle au lycée.

Parmi ces établissements, 285 établissements ont activement déployé le programme sur l'année 2024-2025: 130 écoles maternelles, 180 écoles primaires, 22 collèges et 53 sites de lycées, et se sont vus attribuer plus de 460 000 € pour leurs actions.

Cette dynamique considérable est à poursuivre, l'enveloppe européenne allouée à ce programme pour la France, d'environ 32,5 millions d'euros par an, permet d'accompagner encore de nombreux établissements supplémentaires, et soutenir ainsi la mise en œuvre des objectifs de la loi Egalim qui prévoit notamment que 50 % des denrées proposées dans la restauration collective soient des produits durables ou sous signe d'origine ou de qualité dont au moins 20% de produits bio.

A l'occasion d'une distribution programmée dans le cadre du programme « Lait et fruits à l'école » au Lycée en Forêt à Montargis, ce jour, Sophie Brocas, préfète de la région Centre-Val de Loire ; François Bonneau, président du conseil régional et Jean-Philippe Agresti, recteur de la région académique Centre-Val de Loire, ont pu échanger avec les équipes en charge de la mise en œuvre du programme.

La préfète a ainsi souligné que ce programme, en apportant un soutien à la distribution de produits sous signe d'origine ou de qualité, est un vrai levier pour l'atteinte des objectifs de la loi Egalim. Doublement vertueux car il permet de faire apprécier à nos enfants et nos jeunes nos bons produits et leur faire adopter des habitudes alimentaires saines ; et car soutient nos producteurs avec des filières

Cabinet de la préfète
Service régional de la communication
interministérielle

plus rémunératrices.

Le président du Conseil régional a rappelé l'engagement des collectivités dans le chantier de l'approvisionnement local. D'importants progrès sont à noter ces dernières années, grâce à une mobilisation des communes, des départements et de la Région Centre-Val de Loire dans la restauration scolaire et la structuration économique des filières agricoles.

Le recteur d'académie a rappelé que l'éducation à l'alimentation est un enjeu essentiel pour accompagner les élèves dans l'adoption d'habitudes saines et durables. À l'école, elle permet de comprendre l'origine des aliments, leurs modes de production et les choix qui favorisent la santé tout en préservant l'environnement. Elle constitue également un levier majeur pour réduire les inégalités et donner à chaque jeune les moyens d'adopter une alimentation équilibrée et responsable.